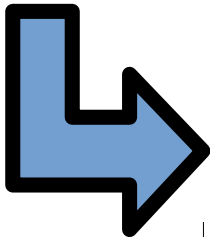


Les agents des finances publiques s'adressent à vous

216 suppressions d'emploi en 12 ans dans le Cher

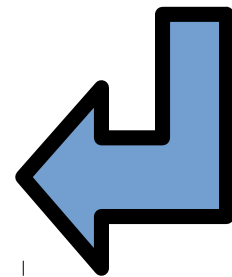
Donc des fermetures et délocalisations de services



FIN DU SERVICE PUBLIC DE PROXIMITE
Fin de l'accueil sans rendez-vous
Éloignement des services pour l'utilisateur
Le tout numérique : isolement des populations en difficulté
Fin du paiement en espèces
Obligation de télépayer vos impôts en ligne
Imaginez ce que cela donnera pour notre département du Cher ?

INJUSTICE FISCALE
Moins d'emplois = moins de lutte contre la fraude fiscale,
Fraude qui se monte à plus de 100 milliards !!
Cadeaux aux entreprises et aux plus riches :
CICE, suppression de l'ISF...

A QUOI SERVENT LES IMPOTS ?
Au financement des services publics
(écoles, hôpitaux...)
Sans impôt, tout devient payant !



PRELEVEMENT A LA SOURCE
Complexité, plates-formes téléphoniques débordées...
PAS = Recouvrement par l'employeur = privatisation
Multiplication des bugs, dysfonctionnement et autres,
Manque d'information sur les régularisations à venir en 2020 !!
Mais le gouvernement prétend que tout va bien !

Vous faites partie des 15 millions d'usagers qui viennent dans nos services chaque année.

En votre qualité de citoyen et de citoyenne, vous participez par vos impôts aux charges publiques. Vous avez donc droit à un service public de qualité et de proximité. C'est un droit et pas seulement un service !

C'est ce que nous revendiquons en tant qu'agents des finances publiques et en tant que citoyens

L'association des Maires ruraux de France indique dans un communiqué de presse le 28 janvier 2019 :

« Pendant le grand débat, la démolition continue. »

Nous soutenons pleinement leur demande à « l'État de suspendre toute réorganisation de service public en cours allant dans le sens de fermeture (écoles, hôpitaux, maternités, transport ferroviaire, trésor public, etc.). »